

Nombre de membres :

- En exercice : 46
- Présents : 31
- Votants : 32
- Procuration(s) : 1
- Absent(s) excusé(s) : 3
- Absent(s) : 11

DEL 2019_153

Date de convocation :
Le 12 novembre 2019

Date d'affichage :
Le 12 novembre 2019

Fait à Aigondigné,
Le 19 novembre 2019
Ont signé au registre tous les
membres présents.
Pour extrait conforme

L'an deux mil dix-neuf, le 19 novembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes, Place de la Mairie, Mougou, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : Audoux Angélique, Autret Erwan, Auzanneau Danièle, Babin Olivier, Baraton Claude, Barbareau Freddy, Berton Jean-Claude, Biraud Vanessa, Boinier Philippe, Bourdier Christine, Brelay Lylian, Carpentier Ludovic, Chailler Catherine, Chardavoine Laetitia, Chauvineau Julien, Chiasson Isabelle, Clert Danièle, Compère Francis, Cousset Alain, Dagois Françoise, Daguts Karine, Didier Emilien, Duchemin Jean-Luc, Ecale Laurence, Garnier Céline, Girault Maryvonne, Gomes-Teixeira François, Guibert Monique, Hipeau Gaëlle, Lahmiti Nicole, Le Bars Arlette, Lombard Jacques, Magne Didier, Martinez Olivier, Noizet Michel, Parant Dominique, Portet Sébastien, Rivault Pierre, Rivault Rachel, Rouxel Patricia, Simon Thierry, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trébeau Audrey, Trochon Patrick, Villanneau Emmanuel.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : MARTINEZ Olivier, pouvoir à THIBAUT Evelyne,

Excusé(e)(s) : CHAILLER Catherine,
DUCHEMIN Jean-Luc,
GIRAULT Maryvonne.

Absent(e)(s) : BABIN Olivier, BARATON Claude, BRELAY Lylian,
CHARDAVOINE Laëtitia, CHAUVINEAU Julien, CHIASSON
Isabelle, ECALE Laurence, LAHMITI Nicole, RIVAUT Rachel,
TREBEAU Audrey, VILLANNEAU Emmanuel

Secrétaire de séance : BOURDIER Christine

Délibération 2019_153 : TRAVAUX - MARCHES

Objet : Validation de l'Avant-Projet définitif » Revitalisation du centre-bourg de Mougou »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le PLU de la commune déléguée de Mougou,

Considérant le projet de Revitalisation du Centre Bourg :

- *Vu l'accord cadre de maîtrise d'oeuvre urbaine et le marché subséquent N°1 en date du 23 Décembre 2015
"diagnostic et élaboration d'un parti d'ensemble"*
- *Vu le marché subséquent N°2 en date du 22 Juin 2017
"aménagement des espaces publics du bourg,
études préliminaires complémentaires et assistance Maître d'ouvrage"*
- *Vu le marché subséquent N°3 en date du 12 Février 2018
"avant projet avec 3 phases + PRO-AOR de la phase 1"*

Il est demandé la validation de l'Avant-Projet Définitif « Revitalisation du Centre Bourg de Mougou ».

Après délibération, l'assemblée décide, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, et après les remarques à lever concernant la note hydraulique, la mise à jour des maquettes et l'utilisation de mâts "aluminium brossé" à la place du bois, de :

- **VALIDER l'Avant-Projet Définitif "Revitalisation du Centre Bourg de Mougou" avec ses 3 phases et le PRO (projet)-AOR (assistance au Maître d'ouvrage) de la phase 1 telle que définie ci-dessous et sur le document joint en annexe.**

Phase 1 : Rue Yann Roulet de la SMA à l'entrée de l'école maternelle et Avenue Etienne Girard, de la Rue de l'Ecole à la Rue des Babelottes ;

- **AUTORISER** Mme le Maire à signer tous les documents qui s'y réfèrent.



**Le Maire,
Patricia ROUXEL**

Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.